**Motion « Lycée 4.0 » présentée au CA du lycée XXXX le XXXX 2017**

La Région Grand Est a annoncé en janvier 2017 le lancement du Lycée 4.0. Ce programme comprend notamment le remplacement des manuels papier par des manuels numériques, entre 2017 et 2020, et la mise en place d’un partenariat avec Microsoft.

Le conseil d’administration du lycée XXXX dénonce l’absence de concertation avec les personnels enseignants et les parents d’élèves, et la précipitation dans la mise en œuvre de l’expérimentation dès la rentrée prochaine, dans toutes les classes et à tous les niveaux.

Or le choix unilatéral de la Région pose de très nombreuses questions :

* La pertinence pédagogique du manuel numérique en remplacement du manuel papier n’a jamais été interrogée.
* L’expérimentation n’en sera pas une, puisque la Grande région a déjà annoncé la généralisation des manuels numériques d’ici 4 ans.
* L’équipement des élèves interroge lui aussi : la prise en charge de la moitié du coût sera-telle reconduite d’année en année ? Quelle fiabilité de ces matériels ? Une assurance est-elle prévue en cas de vol ? Quel impact sur la santé des élèves d’une exposition prolongée aux écrans ? Les élèves seront-ils autorisés à recharger leurs tablettes en classe ou dans l’établissement et dans quelles modalités ? Sans compter la question de l’inégalité des élèves dans l’équipement informatique.

Pour toutes ces raisons, les représentants du lycée XXXX demandent un moratoire dans la mise en œuvre de l’expérimentation et que celle-ci en soit véritablement une. C’est-à-dire qu’elle ne soit pas étendue, en cas de résultats qui ne seraient pas concluants, suivant ainsi l’engagement pris par le Secrétaire Général de l’Académie de Strasbourg, le 12 juin 2017, devant une délégation de représentants du SNES-FSU, de la PEEP et de la FCPE. Ils demandent également une montée en charge progressive : c’est-à-dire pas dans toutes les classes d’un établissement et pas à tous les niveaux en même temps.

Toutefois, la question des manuels n’est qu’une des questions posées plus largement par la mise en place du Lycée 4.0 et plus largement par l’utilisation du numérique dans l’Education Nationale :

A ce titre, les représentants du lycée XXXX rappellent que le numérique doit rester un outil, qu’il n’est pas une fin en soi et que son utilisation doit être pensée de manière globale et collective.

Par ailleurs, les représentants du lycée XXXX s’opposent à la marchandisation croissante de l’éducation, dont le partenariat avec Microsoft est le dernier avatar : Quel coût pour les finances publiques ? Quelle protection des données personnelles des enseignants et des élèves ? Quelle dépendance par rapport aux grands groupes ? Quel conditionnement des élèves à certains produits ?

Enfin, la multiplication des bornes wifi pose la question de l’impact des ondes sur la santé, mais aussi des questions concernant la maintenance et des personnels nécessaire pour l’assurer.

Pour toutes ces raisons, les membres du CA du Lycée XXXX demandent :

* qu’un débat sérieux soit ouvert sur l’utilisation du numérique dans l’Education Nationale ;
* que l’Education Nationale fasse le plus possible appel à ses ressources propres ;
* que les enseignants soient formés à l’utilisation des logiciels libres et gratuits ;
* qu’ils soient formés au numérique et notamment aux questions juridiques ;
* que l’Education Nationale protège la propriété intellectuelle des enseignants et les données personnelles de ces mêmes enseignants et des élèves ;
* que des postes de techniciens informatiques soient créés en nombre ;
* que l’équipement informatique corresponde aux besoins des établissements.